

DE MAUBEC À COUSTELLET

LE JOURNAL



N°7
AVRIL 2010

Site Internet : www.maubec-coustellet.net

Email : Contact@maubec-coustellet.net

Message personnel au maire de Maubec :

Monsieur le Maire, je tenais à vous rappeler que j'ai été élu Président d'une association au fonctionnement démocratique. En ce qui concerne le contenu du journal de D.M.A.C, les sujets sont choisis de manière collégiale tout comme les remarques et les réflexions que nous diffusons. Elles sont d'ailleurs la traduction des questions récurrentes et des inquiétudes communes de nombreux Maubecquois, qui trouvent par le biais de notre journal un moyen d'expression. Au travers de notre association, nous nous sommes toujours adressés dans nos écrits au maire, ou à l'équipe municipale, c'est-à-dire à la fonction, jamais à une personne prise dans son identité propre. Que vous répondiez aux remarques faites par D.M.A.C, c'est votre droit légitime, **mais en ma qualité de président de D.M.A.C, je vous demande, Monsieur le Maire, de cesser vos attaques personnelles en respectant mon nom, comme je respecte le vôtre !**



Le Mot du Président :



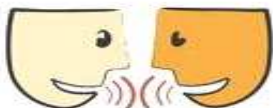
Chères Maubecquoises,
Chers Maubecquois,

Le flash info du mois de Février 2010 a mis ma personne (5 fois nommée) en exergue.

Aujourd'hui il semblerait que le maire me reconnaisse enfin, par l'importance qu'il m'accorde au travers de D.M.A.C, mais me qualifie de destructeur pour tenter de me discréditer auprès des 44 % des électeurs qui ont soutenu notre liste en mars 2008 !

Le maire voudra-t-il enfin admettre qu'il a face à lui des personnes qui s'expriment non pas dans une optique d'opposition systématique et stérile, mais dans une perspective constructive d'information? Même si pour le premier magistrat du village cela est difficile à admettre, habitué qu'il a été depuis trop longtemps à régner sur Maubec sans aucun contre-pouvoir.

Face à nos questions sur le PLU restées sans réponse et sans aucun argument valable, il est très facile pour lui de nous taxer d'anti-tout, de refuser d'enregistrer D.M.A.C comme association Maubecquoise et de nous attaquer, sois dit en passant, en se servant de l'argent public pour le feuillet distribué avec le bulletin municipal.



Mais d'après vous :

► **Est-ce destructeur** de demander, par courrier, au maire de bien vouloir classer le Vieux Village de Maubec en ZPPAUP (Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager) afin de protéger cet héritage, plutôt que de le défigurer en l'urbanisant sans raison ?



► **Est-ce destructeur** de demander qu'aucune construction du village de Maubec ne soit réalisée sur 2 étages (R+2), afin de préserver pour tous une vue agréable sur le Luberon et ses environs, et de vouloir que dans le code d'urbanisme de la commune soit pris un engagement contre la pollution visuelle ?

► **Est-ce destructeur** de signaler la sous-capacité à venir de la future station d'épuration, alors que la police de l'eau avait déjà demandé que sa capacité de traitement soit portée de 3000 à 3200 équivalents habitants? Si les spécialistes et techniciens (Police de l'Eau, SDEI, Cabinet d'étude spécialisé, et autres) ne se trompent pas, c'est bien la commune, dans l'évaluation de ses besoins à venir, qui se trompe (volontairement ou par un manque de maîtrise de l'urbanisation).

► **Est-ce destructeur** de vouloir préserver le Coulon et la qualité de ses eaux, en insistant depuis des années sur la nécessité d'activer la réalisation de la nouvelle station d'épuration? D'autant que le préfet vient de retirer les permis de construire de 2 projets immobiliers sur Cabrières

d'Avignon (résidence Agapé et Motel des Oliviers) parce qu'à la date du dépôt de ces permis, la station d'épuration de Maubec était toujours inopérante et qu'il a par la même occasion enclenché une procédure de mise en demeure auprès de la mairie de Maubec.

► **Est-ce destructeur de vouloir tout simplement informer?**

Quant à la remarque écrite du maire (toujours sur ce même feuillet), nous en reprenons les termes:

« **Concernant l'urbanisme, et plus précisément l'urbanisation, nous pourrions avoir la réflexion suivante : bien contents pour les uns d'avoir pu construire à Maubec, d'avoir pu vendre des terrains pour les autres, et les mêmes de réclamer aujourd'hui l'interdiction de construire à d'autres, pour préserver leur cadre de vie!.. »**



Cette remarque veut-elle mettre en cause, de manière insidieuse, des membres de notre association pour avoir pu profiter de cette urbanisation afin de vendre à bon prix leurs terrains?

Il faut quand même cesser de vouloir à tout prix asséner que nous sommes contre toute évolution urbanistique de Maubec. Mais, comme le soutient le PADD, le maintien d'un juste équilibre entre terres agricoles et terrains constructibles est le garant d'une qualité de vie.

Pour adhérer à notre association : adhesion@maubec-coustellet.net

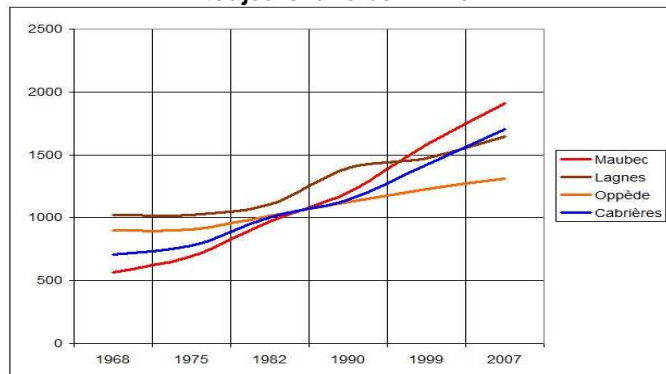


EVOLUTION de la DEMOGRAPHIE et de l'URBANISATION SUR MAUBEC.

Les graphiques étant plus parlants que des pourcentages et de belles déclarations d'intention, nous vous invitons à réfléchir sur les courbes comparatives du développement de la démographie (ci-dessous), donc de l'urbanisation, de Maubec avec quelques communes voisines et à constater par vous-même le résultat parlant de «cette croissance maîtrisée».

Plus que jamais il explique pourquoi la municipalité parle de plus en plus souvent, à propos de notre village, de **VILLE de MAUBEC**, et d' **ENTREE de VILLE**, pour expliquer la création des ronds-points, pour travailler sur la densification du bâti, pour le lancement de la construction d'une quatrième salle des fêtes et de spectacles, pour la communication en faisant de jolies banderoles marquées **VILLE de MAUBEC**, et nous écrire dans le dernier Flash Info : **CCAS « BIEN VIEILLIR DANS MA VILLE**, sans oublier les boutiques pour touristes prévues dans un Vieux Maubec défiguré.

Après nous avoir traité de destructeurs, monsieur le maire va-t-il cette fois nous traiter d'archaïques et de rétrogrades parce que pour nous, D.M.A.C, Maubec est et doit rester simplement un VILLAGE agréable, qui aurait comme priorité le respect des hommes, des femmes, des jeunes et de nos aînés, dans un environnement respecté et serein, où il devrait toujours faire bon vivre?!!



Tous les éléments que nous avons consultés sur :

- Les mesures des rejets dans la station actuelle,
- Les études sur la capacité de la nouvelle station d'épuration,
- Les besoins prévisionnels pour Maubec (400 Equivalents Habitants),
- Les réalisations en cours et les projets d'urbanisation sur le village de Maubec,
- Les permis de construire accordés, et raccordés au réseau d'assainissement, postérieurement au début des études ayant déterminé la capacité de la nouvelle station.

Tous ces éléments, nous confirment que la nouvelle station d'épuration sera en sous-capacité dans moins de 5 ans...

Nous persistons dans notre alerte quand à la sous-capacité de cette nouvelle station d'épuration, car nous tournons et retournons le problème dans tous les sens, nous ne voyons pas où se trouvent ces chiffres et extrapolations fantaisistes dont nous a taxés le maire, à moins que ce ne soient les sources officielles qui le soient...dans ce cas là !



D'autre part, l'urbanisation intelligente n'est jamais le résultat d'aménagements au coup par coup, en fonction de raisons qui échappent à la logique de l'intérêt public.

L'urbanisation intelligente doit être réfléchie, raisonnée et guidée par une cohérence architecturale et une vision d'ensemble à long terme, pour éviter l'anachronisme et se donner les moyens de ses ambitions.

Par contre, il serait sans doute intéressant d'être informé sur les stratégies de création de certains lotissements dont plusieurs Maubecquois nous ont parlées : des terrains non constructibles et agricoles, achetés à tout petit prix par un promoteur immobilier, bien informé des modifications du PLU à venir, ont ainsi permis, quelques mois plus tard, de faire de belles plus-values en transformant ces terrains en parcelles constructibles...

Nous croyons plus que jamais en nos valeurs et nous continuerons sans relâche à vous informer, à vous alerter et à dénoncer, n'en déplaise à monsieur le Maire et à son équipe municipale, dès lors que nous le jugerons utile et nécessaire.

A très bientôt

Le Président de D.M.A.C

Jean Charles ARLIAUD

STATION D'Épuration (STEP) **Des chiffres inattaquables !!!**

Il nous a été reproché de « dire n'importe quoi ».

Sans vouloir rappeler notre raisonnement (dont vous trouverez tous les détails, calcul et explication sur notre site Internet), nous tenons à communiquer nos sources vérifiables et consultables qui sont:

- **Le dossier complet du permis de construire de la nouvelle station d'épuration, déposé en mairie de Robion à l'automne dernier.**

- **Le code d'urbanisme de Maubec.**

- **Le dossier des autorisations des permis de construire de la mairie de Maubec.**

- **Le plan de zonage de Maubec.**

Pour adhérer, pour informer, pour participer, ...

Contact@maubec-coustellet.net